

PROCES-VERBAL (2026-03)

L'an deux mille vingt-six, le trente mars, à dix-neuf heures, le Conseil Municipal, régulièrement convoqué, s'est réuni à la Mairie sous la présidence de M. TOUYA Daniel.

Etaient présents : Mmes BAILLEZ Tiffanie, BIARDEAU Delphine, COUCI Claudy, FOURTICQ Annie, HOURNE Jeanne, JOUANNET Caroline, PERLOT Jennifer et MM. CAMINADE Hervé, CLOUTÉ Guillaume, CUYAUBE Michel, DA SILVA Dimitri, GILBERT Calvin, JEZEQUEL Arnaud, MAYSONNAVE Sylvain et TOUYA Daniel.

Secrétaire de séance : M. GILBERT Calvin.

Mmes CAMBAYOU, secrétaire de mairie, était présente.

▫ Commission communication.

La commission Communication, présidée par Arnaud JEZEQUEL, s'est réunie avant la séance du conseil municipal de ce jour. Etaient présents Arnaud JEZEQUEL, Delphine BIARDEAU, Dimitri DA SILVA, Calvin GILBERT et Annie FOURTICQ.

Afin d'améliorer la communication de la Mairie auprès de ses administrés, plusieurs pistes de réflexion ont été abordées.

Monsieur Calvin GILBERT présente les évolutions qui pourraient être apportées au site internet de la Mairie. Il explique qu'il serait judicieux de d'être présent aussi sur les réseaux sociaux type Facebook ou Instagram afin d'interagir plus rapidement.

D'autre part, un bulletin communal, numérique ou papier pourrait être envisagé à compter de septembre 2026.

▫ Examen du Compte financier unique. (Délibération 2026-03-01)

Monsieur le Maire expose que Le Compte Financier Unique (CFU) est un document budgétaire qui remplace à la fois le compte de gestion et le compte administratif, et qui est obligatoire depuis du 1er janvier 2026 pour toutes les communes, EPCI, ASA et AFP (cf [article L1612-31 du CGCT](#)). La commune de SEVIGNACQ a un CFU depuis 2025.

Madame CAMBAYOU présente l'exécution 2025 :

FONCTIONNEMENT :

- DEPENSES :

Chapitre 011 (charges à caractère général):	137925.90 €
Chapitre 012 (charges de personnel et frais assimilés):	186573.22 €
Chapitre 014 (atténuation de produits):	5183.00 €
Chapitre 65 (autres charges de gestion courant)	153495.16 €
Chapitre 66 (charges financières) :	21174.50 €
Chapitre 67 (charges spécifiques) :	280.00 €
TOTAL dépenses réelles :	504631.78 €
TOTAL dépenses d'ordre :	753811.32 €
TOTAL dépenses de fonctionnement :	1258443.10 €

FONCTIONNEMENT :

- RECETTES :

Chapitre 70 (produits des services):	15436.00 €
Chapitre 73 (impôts et taxes):	66468.70 €

Chapitre 731 (impositions directes):	238969.42 €
Chapitre 74 (dotations et participations)	115030.93 €
Chapitre 75 (autres produits de gestion courante) :	123827.01€
Chapitre 76 (produits financiers) :	8.53 €
Chapitre 77 (produits financiers) :	222118.16 €
002 (excédent de fonctionnement reporté) :	157137.28 €
TOTAL recettes réelles :	938996.03 €
TOTAL recettes d'ordre :	528706.32 €
TOTAL recettes de fonctionnement :	1467702.35 €

INVESTISSEMENT :

- DEPENSES :

001 Déficit d'investissement reporté	8384.76 €
Chapitre 16 (emprunts et dettes assimilées):	78491.38 €
Opération 182 (bâtiments):	22699.05 €
Opération 186 (voirie):	7301.54 €
Opération 200 (accessibilité stades)	112062.36 €
Opération 207 (rénovation église)	496442.06 €
Opération 209 (Mise aux normes équipements stades)	37276.79 €
TOTAL dépenses réelles :	675781.82 €
TOTAL dépenses d'ordre :	540526.32 €
TOTAL dépenses d'investissement :	1303184.28 €

INVESTISSEMENT :

- RECETTES :

Chapitre 10 (dotations, fonds divers):	94808.90 €
Chapitre 16 (emprunts et dettes assimilées):	101000.00 €
Opération 207 (rénovation église)	155592.52 €
TOTAL recettes réelles hors opérations:	195808.90 €
TOTAL recettes réelles :	155592.52 €
TOTAL recettes d'ordre :	765631.32 €
TOTAL recettes d'investissement :	111032.74 €
Restes-à-réaliser :	134018.63 €

□ **Délégués des syndicats.**

Monsieur le Maire explique qu'il convient de désigner les délégués aux syndicats suivants, au plus tard le vendredi de la 4^{ème} semaine qui suit les élections municipales :

- Syndicat scolaire SIVOS Escoubes-Séviacq : Monsieur le maire et quatre représentants.
- Syndicat d'électrification TE64 : Monsieur le Maire (titulaire) et un représentant (suppléant).
- Syndicat des Eaux Luys et Gabas : Monsieur le Maire (titulaire) et un représentant (suppléant)

Après échange et discussion, il est convenu d'attendre la prochaine séance du conseil municipal pour désigner les représentants de ces trois syndicats.

□ **Ecole.**

Monsieur TOUYA explique le DASEN a reçu les élus et les représentants du groupe scolaire car une classe risque d'être supprimé sur le RPI escoubes Seviacq à la rentrée de septembre 2026. Plusieurs RPI sont concernés sur le département des Pyrénées-Atlantiques, et une manifestation est prévue le mardi 31 mars 2026, place d'Espagne à Pau à 10h00. Tous les élus et parents sont conviés à y participer.

La prochaine séance du conseil municipal aura lieu le mardi 7 avril 2026 à 19h30 pour l'examen et le vote du Compte financier unique 2025 et du budget 2026.

Fin de séance à 21h30.